

# Chavannes Info



## Bonne année 2011

Chères lectrices, chers lecteurs, vous avez dans les mains, la 3<sup>ème</sup> édition du « Chavannes Info » de la mandature 2008-2014. Nous l'éditions à l'occasion du changement d'année. Ce bulletin d'information vient en complément des comptes-rendus des activités du conseil municipal (les comptes-rendus des mois de septembre à décembre 2010 sont joints à ce bulletin).

Il nous permet de vous tenir au courant de nos projets, des réalisations, des dates importantes qui ont ou vont marquer la vie de votre village.

Il rassemble aussi des informations générales, un calendrier des principales manifestations municipales et associatives de l'année à venir, une page pratique et un thème différent développé chaque année.

Le thème choisi cette année est **la présentation du plan de gestion de l'étang du Mouchet**, propriété communale depuis 2008. Le règlement du service de collecte des eaux usées est joint au présent journal pour les abonnés au service.

Bonne lecture !

Date de parution :

**Janvier 2011**

**Dans ce numéro :**

<i>Éditorial</i>	1
<i>Activités du conseil municipal en 2010</i>	2
<i>La population de Chavannes</i>	3
<i>Calendrier des manifestations</i>	4
<i>L'Etang de Chavannes</i>	5 à 8

*En page couleur:*  
*Les infos pratiques*

### Chavannes Info

Mairie  
Chavannes (26260)  
Tel: 04 75 45 17 12

email:  
mairie.chavannes@wanadoo.fr



# Un résumé de l'activité de votre conseil municipal en 2010

## Des dates :

Avril : Matinée de bouchage de trous sur les voiries (conseillers municipaux).  
 Avril : 4<sup>ème</sup> matinée de nettoyage des abords de l'étang.  
 Mai : Pot d'accueil des nouveaux arrivants.  
 Mai : Permis d'Aménager lotissement « les Veunes ».  
 Juin : Inauguration de la station d'épuration intercommunale.  
 Juillet : Mise en place d'une PVR (Participation Voirie et Réseaux), rue du 15 juin 1944.  
 Septembre : Recrutement de Mme Sandrine Heap, accompagnatrice du car scolaire et aide cantinière.  
 Octobre : Matinée de bouchage de trous sur les voiries (conseillers municipaux).  
 Octobre : Mise en place d'un règlement individuel d'assainissement.  
 Octobre : Remise d'un diplôme d'honneur à M. Marcel Melquiond, pour son engagement dans les combats de la 2<sup>nde</sup> guerre mondiale.  
 Décembre : Convention avec le CG26 officialisant l'Espace Naturel Sensible ENS « Etang du Mouchet » et création d'une zone de préemption pour protéger les zones humides autour de l'ENS.  
 Décembre : Achat d'un terrain à Griauges pour l'accueil d'un abri bus.

## Des réalisations, des équipements :

Mars : Extension du réseau d'assainissement au chemin des Fonts.  
 Avril / Mai / Juin : Mise à jour de l'archivage communal.  
 Juin / Juillet : Rénovation d'un 2<sup>nd</sup> logement aux gîtes communaux.  
 Juillet : Reprise de la couverture et rénovation de la salle des associations.  
 Septembre: Extension des réseaux électriques et téléphoniques au chemin des Fonts.  
 Septembre / Octobre : Pose des numéros de rue.  
 Octobre : Réfection des allées du cimetière.  
 Octobre : Acquisition de 2 terrains à l'Est du Merdarioux pour créer une zone d'expansion de crue. La commune de Marsaz nous informe qu'elle prend la responsabilité de l'entretien du lit du Merdarioux sur le tronçon situé entre la voie du TGV et la RD115.  
 Décembre : Installation du plan de la commune, Place du Café.



## Des projets:

Création d'une aire de stationnement du car scolaire avec abri bus au quartier de Griauges.  
 Recherche d'un terrain pour accueillir la nouvelle école.  
 Voirie : reprise du chemin des Hauts de Griauges (avec la commune de Veunes), création d'un ralentisseur au carrefour Nord du village, création d'un passage à gué au déversoir de l'étang, reprise du chemin de Bousselin.



Mise en place de conteneurs géants semi-enterrés pour les ordures ménagères (Communauté de Communes).

Fin de la numérotation des habitations en 2011.

Création d'une aire de jeux pour les enfants, installation de cages de football et handball.

Aménagement des terrains acquis à l'Est du Merdarioux pour permettre le déversement des crues.

Réalisation d'un piège à sable sur le ruisseau de la « Petite Veune ».

Embellissement des voiries communales en zone urbanisée : 1er chantier, l'aménagement de la place de la Mairie.

## Urbanisme:

Demandes de Permis de Construire en forte hausse en 2010 : en majorité des maisons individuelles.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PC	10	4	5	12	4	9	7	9	10	11	21
PA					1				1	0	1

PC = Permis de Construire, PA = Permis d'Aménager



## Nouveaux habitants à Chavannes entre janvier 2010 et décembre 2010



Nous excuser pour les éventuelles omissions, erreurs ou imprécisions, dans la liste ci-dessous.

M. Ludovic NERO, 96 C rue du Presbytère,  
Mlle Elodie FEYDET, M. Geoffrey DUPIN, 91 B rue du Presbytère,  
M. BUSTOS, Mme PERDRIOLLE, Château du Mouchet, chemin de l'Etang,  
Mme BLANCHARD, Château du Mouchet, chemin de l'Etang,  
M. TEIXERA, Château du Mouchet, chemin de l'Etang,  
Mme Mélodie PACHOUD, Château du Mouchet, chemin de l'Etang,  
Mlle Myriam ADOUR, Château du Mouchet, chemin de l'Etang,  
Mme Gaëlle LEBRAT et M. Grégory MICHEL, rue de la Salle des Fêtes,  
M. Bruno REY et M. Thomas CHAZOT, route du Bois de l'Ane,  
M. et Mme Thierry DUMAS, chemin des Fonts,  
Mme Magali CURIEN et M. BAUDE, chemin des Fonts,  
Mme Hélène REVOL, M. Brian LEFORT et leurs enfants, rue de la Salle des Fêtes,  
M. Pierre METIFIOT, rue de l'Ancienne Ecole,  
Mme Johanna ARENA, M. Jean Philippe FAY et leur enfant, 66 rue de l'Ancienne Ecole,  
M. et Mme RODRIGUES GONCALVES et leurs enfants, route de Saint Donat,  
Mme Stéphanie GAGOUD et M. Christophe MIGALI et leur enfant, route de Curson,  
M. et Mme Pierre PALUE et leurs enfants, chemin des Gazeaux,  
Mme Marianne BRAUER et sa fille, place de la Mairie,  
Mme MARTY DIDIER, place de la Mairie,  
M. Eric GINOUX et Mme Florence ETHEVE, rue des Gourras.



Bienvenue à tous !

## État civil 2010

### Naissances : félicitations aux parents et grands-parents

Grégory ROCHEBLOINE, né le 19 janvier 2010,  
Clément PERRET, né le 23 février 2010,  
Emile HAGMANN, né le 9 mars 2010,  
Noellie PEYRETOUD, née le 21 mars 2010,  
Nolham GARCIN, né le 3 avril 2010,  
Erika GONCALVES VIEGAS, née le 2 mai 2010,  
Fabio GONCALVES VIEGAS, né le 2 mai 2010,  
Ana Lua FONFREDE, née le 1<sup>er</sup> juillet 2010,  
Antoine SEILER, né le 15 septembre 2010.

### Mariages

Emilie BEGOT et Jean DARONAT, le 7 août 2010,  
Laurence GINOUX et Sébastien MERCIER-GORY, le 14 août 2010,  
Rolande BE et Paul LACARTE, le 28 août 2010.

### Décès

Madame Angèle POZIN, le 29 mars 2010,  
Madame Marcelle BRET, le 30 avril 2010,  
Madame Sandrine DURAND, le 27 juillet 2010.





## Les grandes manifestations en 2011

- Samedi 8 Janvier : Vœux du Conseil Municipal  
 Samedi 8 Janvier : Vente de Galettes des Rois par La Marelle  
 Mardi 11 Janvier : Galette des Rois Club des Bleuets  
 Courant Janvier : Galettes des Rois pour les enfants du RPI offertes par l'association Cantine/Garderie  
 Dimanche 16 Janvier : Sortie de ski à Chamrousse (Sports et Loisirs)  
 Dimanche 23 Janvier : Matinée boudin Association Sports et Loisirs  
 Mardi 25 Janvier : Assemblée Générale des Bleuets  
 Dimanche 7 Mars : Sortie de ski (Sports et Loisirs)  
 Samedi 19 Mars : Carnaval de l'Ecole organisé par La Marelle  
 Samedi 26 Mars : Matinée nettoyage du sentier de l'Etang



- Dimanche 27 Mars : Repas des anciens offert par la commune  
 Dimanche 3 Avril : Vide grenier à Bren organisé par La Marelle  
 Mardi 6 ou 13 Avril : Repas cabri des Bleuets  
 Samedi 16 Avril : Concours sociétaires et repas cabri de l'Amicale Boule  
 Samedi 30 Avril : Concours 32 doublettes, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division, challenge Pozin père et fils  
 Mardi 3 Mai : Concours de coinche et pétanque des Bleuets  
 26 et 27 Mai : Vente de fleurs organisée par La Marelle  
 Jeudi 2 Juin : Concours de boules 32 quadrettes mixtes, toutes divisions  
 Mardi 7 Juin : Challenge Aimé Jullien, pétanque, club des Bleuets  
 Samedi 25 Juin : Concours de boules, 32 doublettes, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division  
 Dimanche 28 Août : Fête du Légume avec animations diverses et concours de pétanque en triplettes mixtes  
 Lundi 29 Août : Concours de boules 32 doublettes toutes divisions, boule Lyonnaise  
 Mardi 6 Septembre : Concours inter clubs coinche/pétanque, par les Bleuets  
 Samedi 24 Septembre : Concours de boules, 64 simples, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> division  
 Mardi 11 Octobre : Repas des anniversaires des Bleuets  
 Vendredi 11 Novembre : Cérémonie commémorative  
 Repas de fin d'année des sociétaires de l'Amicale Boule  
 Jeudi 1<sup>er</sup> Décembre : Concours de coinche des Bleuets  
 Mardi 13 Décembre : Repas de fin d'année des Bleuets  
 Courant Décembre : Arbre de Noël des enfants





# Le plan de gestion de l'Étang du Mouchet

## 1. Historique :

L'étang actuel est vieux d'au moins 3 siècles, mais les plus vieilles mentions remontent au XIV<sup>e</sup> siècle. Le château du Mouchet qui lui est affilié est du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce domaine communal a une surface de 6,25 ha. La zone humide fait partie des Espaces Naturels Sensibles inventoriés par le Département ; elle est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Le Château du Mouchet est inscrit à l'Inventaire National des Monuments Historiques.

A la fin du Moyen Age, un second étang était présent plus à l'amont de celui que nous connaissons. Notre étang a subi un sinistre au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle avec la destruction de la digue.

L'étang était pêché pour la carpe, le brochet et l'anguille. Il a été vidangé jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

## 2. Quelques dates :

1923 :	Dernière fête de l'Étang
1953 :	Dernière vidange
2008 :	Acquisition par la commune
4 avril 2008 :	1 <sup>ère</sup> journée de nettoyage de l'étang par les habitants (elle sera suivie par 3 autres matinées)
Septembre 2008 :	Détérioration de la partie centrale de la digue
2009 :	Lancement du plan de gestion



Pêche sur l'Étang dans les années 1960

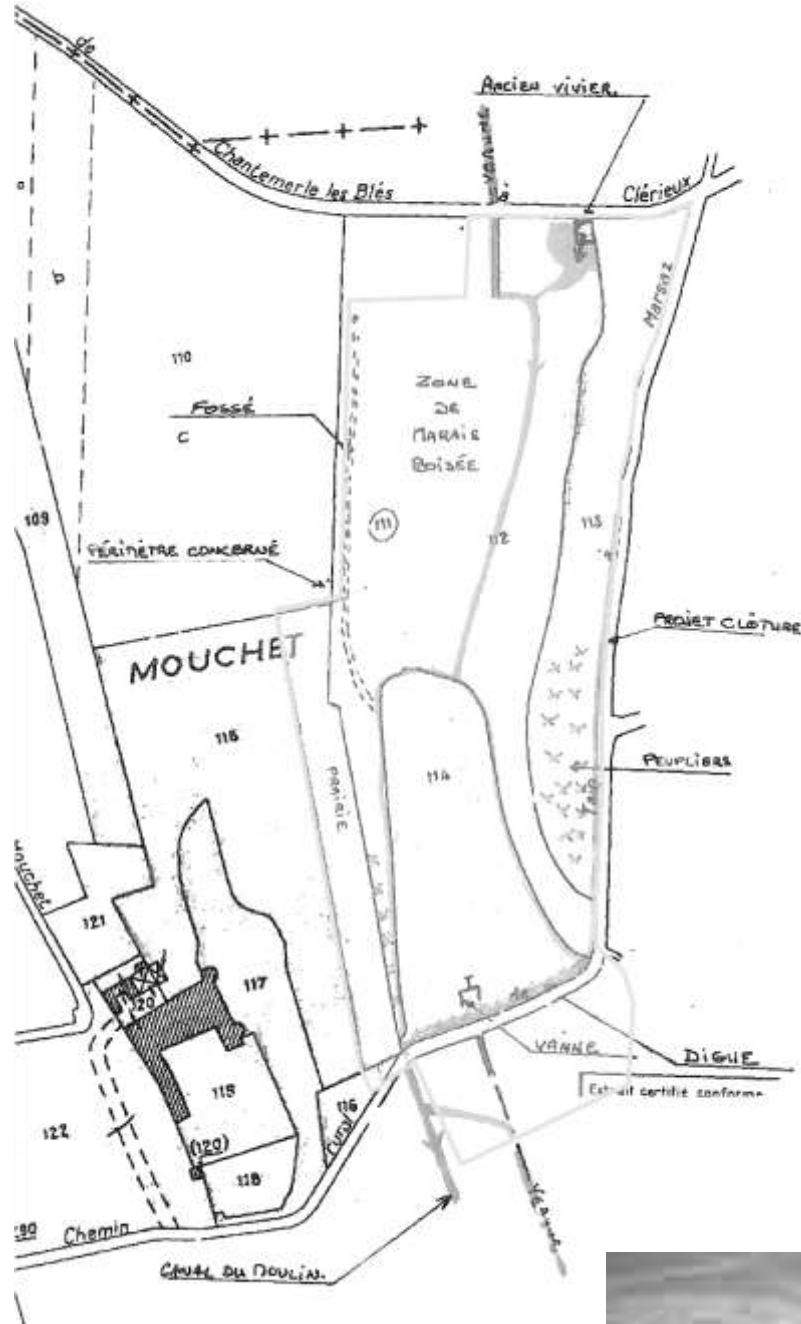
## 3. Description :

### Le plan d'eau :

Il a une surface de 1,1 ha pour une profondeur maximale de 2,6 m. La profondeur moyenne de l'étang est de 1,6 m. Le fond est composé de sédiments (vase organique) dont l'épaisseur varie de 0,7 à 1 m. Le volume d'eau est de 17600 m<sup>3</sup>.

La présence de sources et l'apport d'eau par la Veauce font que l'étang se régénère en 1 semaine. Chaque heure, 100 m<sup>3</sup> entrent et sortent de l'étang.

# Propriété communale de l'Etang du Mouchet





**La digue mesure :**

- 7 m en largeur de tête
- 15m en largeur de pied
- 4m en hauteur
- 100m en longueur

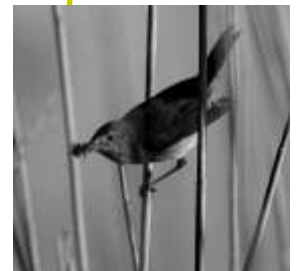


**Le milieu naturel :**

Les milieux très humides sont peu représentés dans le département de la Drôme, ce qui confère à ce site une importance notable au niveau départemental.

La faune : oiseaux spécifiques présents autour de l'étang (Bouscarle de Cetti, pigeon Colombin, Pic Epeichette,...), 33 espèces de libellules dont l'Agrion de Mercure (espèce menacée), ragon-dins...

La flore est intéressante avec des espèces rares de fougères dans la Drôme.



*Bouscarle de Cetti*



*Scrofulaire des ombrages*

Le marais mouvant n'est pas accessible à pied. Il présente un danger réel, le sol formant de véritables sables mouvants (un chasseur s'y serait embourbé jusqu'aux épaules).



*Souchet allongé*



*Fougère des marais (protégée régionalement)*



## 4. Objectifs du plan de gestion:

### 1. Mise en sécurité

Aménagement d'un déversoir de crue ; entretien de la digue (déboisement effectué par l'équipe rivière du Pays de l'Hermitage, entretien annuel par broyage).

### 2. Pérennité à long terme de l'étang

Vidange du plan d'eau par pompage ; changement du dispositif de vidange ; prévention de l'érosion sur le bassin versant (sensibilisation des agriculteurs).

### 3. Préservation du patrimoine naturel de la Veauce

Protection piscicole : pose d'une grille au déversoir principal.

Etude de l'écrevisse à pieds blancs, étude de la pollution et des potentialités de restauration amont.

Entretien du lit et des berges en amont du pont de la RD115.

### 4. Préservation du patrimoine naturel du site

Gestion patrimoniale du site, contrôle des plantes invasives ; règlement d'usage de la fréquentation du site, de la pêche et de la chasse.

Etudes complémentaires naturalistes sur le site et sur le marais amont.

### 5. Valorisation du site auprès du public

Traitement paysager de la digue, mise en place d'une signalétique.

Mise en scène de points de vue sur l'étang et entretien du chemin autour de l'étang, création d'un sentier d'interprétation.

